## Évade-toi de ton quotidien, prends du temps pour toi...

Choix de ta colonie de vacances

Accompagnement dans les démarches

Relais d'une auxiliaire de vie à domicile (12h max/semaine)

Prise en charge du coût de la colo (650€ max)



Critères pour accéder à cette action :

- ✓ Être jeune aidant d'un parent atteint d'un cancer
- √ Être jeune aidant d'un parent en situation de handicap
- ✓ Être jeune aidant d'un frère ou d'une soeur en situation de handicap (avec une reconnaissance MDPH)



les

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION

**(** 07 71 22 87 70

repitparental.crejh@gmail.com

PARTENAIRES FINANCIERS





de 6 à 17 ans

